

SAINT JEAN THOLOME

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Travaux école	2
L'école et son agrandissement vu par les élèves	2
La coupure de l'éclairage public: Le bilan	2
L'élégage et la Sécurité des lignes électriques	3
Accueil d'un enfant porteur d'un handicap à l'école maternelle	4
La crèche les Toupys	4
M.J.C.I.	4
Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 2018	5
Les Intervillages 2018	6
Florian Maure, Mélanie Magreault, William Meyer	6
PAYSALP	7
Animation ENS du Môle par Paysalp	7
Actions de la CC4R	7
Les lignes Proxim iTi en temps réel	10-11
Cartes d'identité et passeports	11
Mise en place du répertoire électoral unique	11
Sou des Ecoles	12
Tout conte fait !	12
Du nouveau à la PERISCOL	12
Lien 70	12
Solhandisep	13
Petits Pas	13
Les Troubadours	14
Les San Diannis	14
Association Oxalis	15
Le Pré aux Livres	15
Infos pratiques	16
Déchetterie	16
Etat civil	16

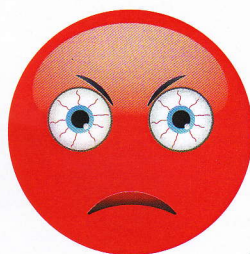


Le mot du Maire

La dernière ligne droite

J'ai hésité à faire

J'ai hésité à faire imprimer un



symbole de la communication moderne, mais j'ai préféré revenir au standard, bien que cette édition soit plus particulière tant au niveau des sujets que du moment.

Certains sujets n'ont plus lieu d'être comme l'indique la lettre insérée dans le bulletin, d'autres sujets se réalisent, d'autres se préparent.

Quant au moment, 2019 est la dernière année pleine de cette mandature où à la fin de laquelle nous tirerons le bilan; mais pour l'instant il faut solder 2018 et œuvrer en 2019.

Solder 2018 signifie:

- Avoir terminé les travaux de l'Auberge du Môle et son logement (la réception des travaux est effective depuis le 27 juillet),
- Avoir réalisé la réfection de la route de Larsenex, réseau eaux pluviales, enrobés, reprofilage au lieu-dit « Le Plomb »,

- Avoir démarré le chantier de l'école pour 454 m² supplémentaires aux services des écoles, des demi-pensionnaires, des associations,
- Avoir mis en place un prêt de 680 000 € afin de financer ces investissements cumulés sur la même année budgétaire.

Œuvrer en 2019 signifiera:

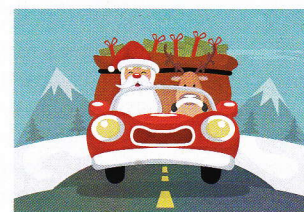
- Mettre en place l'exploitant dans les murs de l'Auberge. Nous avons un dossier de candidature à l'étude mais, pour l'instant, aucune décision n'est prise,
- Terminer les travaux de l'école et organiser les déménagements et réaffecter les anciens locaux,
- Solliciter les subventions pour les parkings supplémentaires au pied du Môle et lancer les consultations des entreprises,
- Terminer le PLU tout en travaillant au PADD du SCOT du Faucigny au sein des ateliers thématiques, sans oublier le travail en intercommunalité,
- Prévoir les crédits nécessaires afin de refaire la route des Syords après les travaux d'adduction d'eau par le SRB et l'enfouissement de la ligne HTA par ENEDIS.

Une dernière ligne droite avec des dossiers, des élus en responsabilité, du personnel communal à la hauteur du service public sur la route 2019.

Pour bien conduire toutes ces tâches, il faut savoir se ressourcer auprès des siens, souvent délaissés, à l'occasion de ces fêtes de fin d'année en famille.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes, vous présentons tous nos vœux sur la route 2019, pleins phares sur vos projets, rétroviseurs sur 2018, conduite responsable.

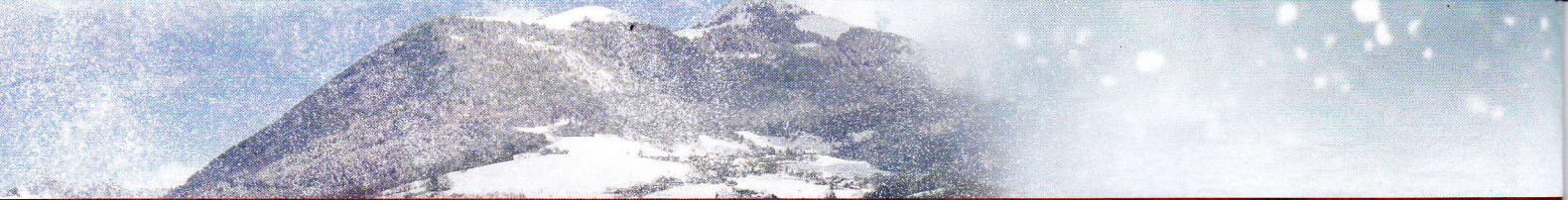
Christine CHAFFARD, Maire



Invitation aux Vœux

Mme Christine CHAFFARD, Maire, Le Conseil Municipal,
seraient honorés de votre présence pour la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire

Le samedi 12 janvier 2019 à 18h30, dans la salle de motricité de l'école.



Travaux école

Après les plans, les façades, voici venu le temps de la réalisation. L'ouverture du chantier s'est faite la semaine de la rentrée scolaire avec la mise en sécurité de la cour d'école et le décaissement du terrain.

41 blocs de fondations ont été coulés afin de recevoir 20 modules préfabriqués en usine.

La livraison des modules a eu lieu entre le mardi 6 et le jeudi 8 novembre midi grâce à un camion grue de 130 tonnes, flèche de 60 m et 20 camions en transport exceptionnel. Un spectacle apprécié

par des enfants; l'occasion d'une présentation du bâtiment aux élèves par l'architecte et l'entreprise EUROMODULES.

Aujourd'hui, nous sommes aux finitions intérieures (plaquiste, plombier, électricité...).

Les finitions extérieures, les conditions météo détermineront les conditions du déménagement qui ne pourra pas intervenir avant les vacances de février au plus tôt.

L'école et son agrandissement vu par les élèves



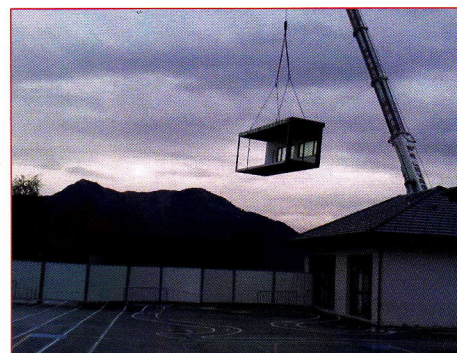
Cette année les élèves de l'école, du plus petit au plus grand, profitent des travaux d'agrandissement pour travailler sur les engins qui œuvrent sur un chantier: camion benne, camion toupie, pelleuse, chargeuse...

Le suivi des différentes étapes peut se faire régulièrement par tous et sans danger, depuis le bâtiment qui donne sur les travaux. L'arrivée des différents modules de la construction a été un vrai spectacle: quelle joie pour les enfants de pouvoir suivre ce va-et-vient de camions transportant les différentes parties

de la nouvelle école et d'être aux premières loges pour les voir s'élever dans le ciel grâce à un impressionnant camion-grue!

Toutes les classes ont aussi pu participer à une rencontre avec l'architecte et le chef de chantier. Ce fut un moment très intéressant où les élèves ont pu demander des explications au travers des questions préparées à l'avance.

Chaque classe est repartie avec des plans du projet.



Chacun a maintenant hâte de voir la nouvelle salle de motricité et le restaurant scolaire.

Et les élèves qui vont déménager dans les nouvelles classes en parlent déjà.

Les enseignantes



La coupure de l'éclairage public: Le bilan

Actif depuis l'été 2017, la coupure nocturne de l'éclairage public de 23h à 5h du matin peut donner lieu à un premier bilan comme le montrent les chiffres ci-dessous. 42 % de réduction de KW, mais que 20 % d'économies financières vu l'augmentation des prix de l'énergie, de l'abonnement...

Une coupure sans remarques particulières de nos administrés mais une volonté de maintenir la sécurité autour de nos commerces avec un éclairage jusqu'à 1h du matin.

Période	Consommation	Coût (facture payée)
30/08/2016 au 26/02/2017	17 698 kW	2 659,98 €
27/02/2017 au 29/08/2017	11 430 kW	1 824,98 €
TOTAL	29 128 kW	4 484,96 €
30/08/2017 au 26/02/2018	11 642 kW	2 164,90 €
27/02/2018 au 29/08/2018	5 091 kW	1 388,25 €
TOTAL	16 733 kW	3 553,15 €



L'élagage et la Sécurité des lignes électriques

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui environ 15 millions d'hectares, soit plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an (Source ministère de l'agriculture)

La forêt en Haute Savoie

190 000 ha, soit 41 % de la surface départementale avec progression continue inférieure à 0,3 % / an

L'élagage, un enjeu pour tous

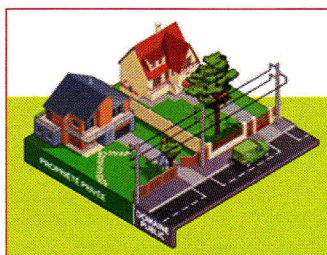
Les branches d'un arbre, situées à proximité d'une ligne électrique sous tension, dès qu'elles approchent à moins d'un mètre, peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entraîner des accidents corporels graves. Il est donc nécessaire d'élaguer, ou de faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques. L'élagage constitue un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité. Il répond à un besoin d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

Que dit la réglementation ?

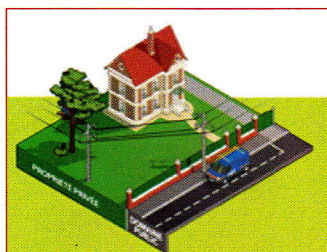
Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »

Qui est en charge de l'élagage ?

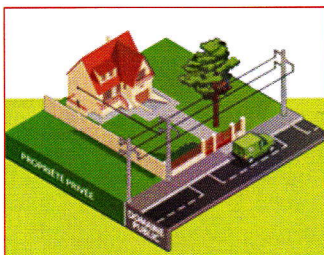
A charge du propriétaire ou de l'occupant selon 3 situations. Vous êtes propriétaire ou occupant du terrain à élaguer, il est de votre responsabilité de prendre en charge l'élagage si vous êtes dans l'une des situations suivantes.



1. L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique



2. L'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé

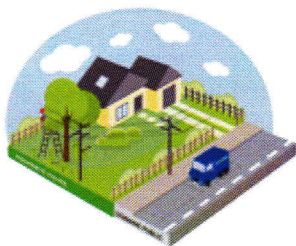


3. L'arbre est à proximité du câble de branchement qui alimente la propriété

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT (Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

À la charge d'Enedis

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. À la charge financière d'Enedis, l'élagage est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.



Les élagueurs se chargent ensuite de ranger le bois et les branches coupées en bordure de tranchée et les laissent à votre disposition. En tant que propriétaire du terrain, vous restez propriétaire du bois et des branches coupés.

Dans les secteurs à fortes densités de végétation et/ou difficiles d'accès, les bois coupés sont laissés au sol, à disposition des propriétaires. L'élagueur doit faire un layon sous la ligne. L'intérêt de laisser les bois coupés au sol freine les repousses rapides

Important

Le propriétaire d'arbres susceptibles de tomber, doit, en tant que gardien de l'arbre, procéder à leur abattage à ses frais.

Le propriétaire ou l'occupant, en tant que gardien de l'arbre, peut dans certains cas, voir sa responsabilité civile et pénale engagée par Enedis en cas de chute d'arbre sur une ligne occasionnant des dégâts matériels et/ou humains. Enedis demandera donc la réparation des préjudices subis.

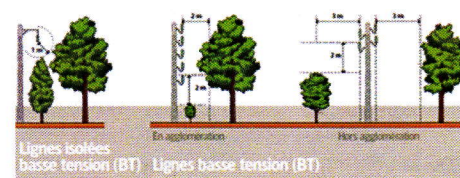
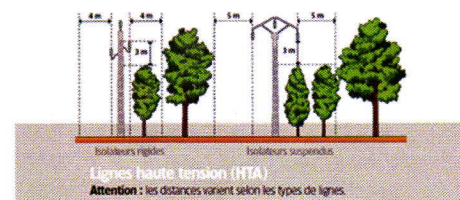
Règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, et à moins de 5 mètres des lignes haute tension supérieures à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont à moins de 2 mètres d'un câble électrique nu ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne ou si une branche est tombée sur une ligne, prévenez le service « dépannage » d'Enedis.

09 726 750 74

Les Distances d'Élagage (norme NFC 11-201)

L'élagage doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC 11-201).



Conseils pratiques

- C'est au propriétaire d'élaguer et d'abattre ses plantations situées sur sa propriété afin qu'elles n'empiètent pas sur la voie publique
- Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- Entretenez régulièrement votre végétation.
- Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.
- Garantisiez à Enedis l'accès à votre propriété pour que l'entreprise puisse prendre en charge l'élagage et l'abattage de vos plantations si nécessaire

Accueil d'un enfant porteur d'un handicap à l'école maternelle

Le droit à l'éducation de tous les enfants quel que soit leur handicap est un droit fondamental et chaque école se doit de les accueillir (loi du 11 février 2005).

C'est ainsi qu'à la rentrée 2018/2019, nous avons eu le plaisir d'accueillir Alizée RIVIERE, âgée de 4 ans, 2 jours par semaine en maternelle. Après un accueil à la crèche de

Saint Jeoire, Alizée poursuit son inclusion dans notre école grâce à l'implication de tous :

- Les parents très impliqués,
- L'équipe éducative motivée et à la recherche du développement de l'enfant,
- Les auxiliaires de vie scolaire au nombre de 2 (une le matin et une l'après-midi), une personne dédiée sur le temps cantine,

sieste et garderie, toutes très attachées au confort d'Alizée,

- La mairie par les moyens humains et techniques mis à disposition,
- Les enfants de maternelle avec qui Alizée tisse des liens de plus en plus étroits.

La crèche les Toupys

Au plus proche des besoins des familles



Toutes les familles peuvent y trouver la solution adaptée à ses propres besoins. **LES TOUPTY** c'est 3 propositions d'accueil différentes : l'accueil régulier, l'accueil occasionnel et l'accueil exceptionnel. L'enfant peut venir tous les jours ou simplement quelques heures. Toutes les demandes sont prises en compte et la structure met tout en œuvre pour trouver une solution d'accueil pour les familles. **LES TOUPTY** offre aux familles une véritable souplesse d'accueil puisque nous accueillons les enfants du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La tarification se fait à l'heure. La facture des familles est en partie prise en charge par la CAF et varie selon les revenus et la situation familiale de chaque famille.

La micro-crèche est fermée **5 semaines** par an, dont 3 semaines pendant les vacances d'été et 1 semaine pendant les vacances de Noël et 1 semaine pendant les vacances de Pâques, ainsi que tous les **jours fériés**.

Les enfants sont encadrés par des professionnels tous diplômés de la petite enfance (auxiliaire de puériculture, cap petite enfance...). Les équipes sont supervisées par la Directrice, diplômée Éducatrice de jeunes enfants. Le petit groupe d'enfants permet aux professionnels d'accomplir un travail de qualité et non de quantité.

Toute l'année, sont proposés aux enfants des temps d'ateliers divers et variés qui couvrent l'ensemble des besoins de développement des enfants :

ACTIVITÉS MANUELLES

On découvre les matières colle, peinture..., on imagine, on crée

PSYCHOMOTRICITÉ

On découvre son corps, on fait de l'exercice, on s'amuse

L'ÉVEIL DES SENS ET LES DÉCOUVERTES

Toucher, sentir, observer la nature, une approche des plus importantes au PETIT HOME

ET SURTOUT ON S'AMUSE, ON JOUE LES FÊTES CALENDAIRES :

L'épiphanie : confection de galettes et de couronnes

Chandeleur et Carnaval : on fait des crêpes, on les déguste, déguisés et maquillés

Poisson d'avril, Pâques : la chasse aux œufs est organisée dans la crèche et activités manuelles : création de poules avec des boîtes d'œufs, ou avec les empreintes de pieds pour les bébés...

Fêtes des parents l'été et en fin d'année :

l'occasion de parler avec les parents et de leur préparer un cadeau, les enfants adorent...

Nous avons accueilli entre 15 et 20 familles en majorité habitant de la commune de St Jean de Tholome mais aussi de ses alentours.

Nous avons accueilli une photographe qui est venue faire un shooting photos offrant aux parents des idées de cadeau à offrir pour les fêtes de fin d'année.

Nous avons entrepris un partenariat pour le développement de la lecture publique en CC4R pour les tout-petits. À l'occasion de la venue de Malika Doray, nous avons organisé 2 ateliers autour de la lecture.

Voilà n'hésitez pas à venir vers nous pour toutes demandes de places, chaque année nous avons un certain nombre d'enfants qui rentre à l'école des places se libèrent régulièrement.

Voici nos coordonnées :

Mme LAMBERT (Responsable)
Mme CHABRY (Secrétaire)
Tél. 07 83 13 49 22 - 04 50 94 49 36
Mail : baby-sbulles@wanadoo.fr
Site internet en cours d'installation
Demande sur la crèche directement

M.J.C.I.

Deux grandes (R)évolutions pour la nouvelle saison

Depuis fin mai 2018, la M.J.C.I. a emménagé dans les nouveaux locaux mis à sa disposition par la municipalité de Viuz en Sallaz. Au sein de ce bâtiment entièrement remis à neuf, et partagé avec le Dahut (périscolaire), une belle place a été réservée à l'accueil (la K'Fête) ainsi qu'aux ados. qui bénéficient d'un espace jeunesse, pour se retrouver du lundi au samedi, après le collège ou le lycée, sous la responsabilité d'un(e) animateur (trice). Changement de décor, fin de saison chargée, portes ouvertes, campagnes de pré-inscriptions pour les activités et inscriptions et mise en place des centres A.L.I. pour les vacances ont entraîné salariés et bénévoles dans une effervescence constructive mais usante ! D'autant que de nombreux contretemps ont, comme il se doit, pigmenté cette nouvelle installation (particulièrement les ratés à répétition d'Orange). Ajoutons la sortie de la nouvelle plaquette avec ce que cela représente d'organisation, de tractations, de rendez-vous et de recherches, tant au niveau de l'animation qu'au niveau des locaux dans l'ensemble des 12 communes sur lesquelles la MJCI intervient. Autre grand changement, et non des moindres, au niveau de l'organisation : le retour à la semaine scolaire de 4 jours, et à un seul site d'accueil, avec l'adaptation indispensable de l'A.L.I. (accueil loisirs intercommunal). L'équipage de la MJCI, a su éviter les écueils, naviguer à vue en gardant le cap, contre vents et marées, et l'association semble voguer sur des eaux plus tranquilles, sans pour autant être à l'abri de nouveaux coups de vent. La plaquette 2018/2019 propose quelques intéressantes nouveautés (disponible à la MJCI, dans les mairies et les offices de tourisme et sur internet sur le site mjci.iloise.net), et la MJCI fourmille de nouveaux projets et de défis passionnants à relever, avec l'aide espérée d'un plus grand nombre de bénévoles... L'assemblée générale prévue le 14 décembre 2018, sera l'occasion de découvrir, dans un décor de « super héros » tous les aspects de la MJCI et d'échanger des idées, des remarques et des propositions dans une ambiance conviviale et festive.



Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 2018

Une cérémonie marquée par la présence forte des enfants de notre école et l'exhumation de l'histoire de Edouard Gantin, tholoméen mort pour la France.

La municipalité et l'école de St Jean ont voulu marquer la cérémonie du centenaire de la fin de la Grande Guerre par une action forte d'éducation et de sensibilisation.



Ainsi, les enfants de l'école de St Jean, dirigés par leur maîtresse, ont effectué une recherche sur l'histoire individuelle de chacun des noms figurant sur notre monument aux morts. Recherche qui a permis de découvrir, derrière des prénoms et des noms, l'histoire individuelle de jeunes hommes de 20 à 30 ans, paysans ou artisans, dont le rêve de vie a été brûlé sur le champ de bataille. En recoupant les arbres généalogiques, nos élèves ont découvert qu'il s'agissait fréquemment de grands-pères, grands-oncles ou cousins de leur famille, de voisins habitant aujourd'hui au village. Nos jeunes enfants ont présenté le résultat de leur travail par une exposition passionnante, avec objets, photos, coupures de journaux, montrant les résultats de leurs recherches. Ils ont également écrit une lettre personnelle à chacun des soldats qu'ils ont parrainé. Ces lettres, dont certaines ont été exposées, sont le témoignage émouvant de l'humanité que les enfants ont su redonner aux personnes dont le nom est gravé dans le marbre de notre monument aux morts.

Le second moment fort a été l'exhumation lors de cette cérémonie du nom et de l'histoire du soldat Edouard Gantin, jeune « oublié » de St Jean de Tholome. Vous trouverez ci-dessous un extrait du discours de Madame Le Maire, où l'histoire de notre soldat est relatée.

« C'est ainsi qu'en début d'année, M. PERRON, Président de l'association « Centre de généalogie des Pyrénées Atlantiques » situé à Pau dans le 64, nous fait parvenir un dossier « M. Edouard GANTIN – Mort pour la France et oublié sur le monument aux Morts ». Démarche qu'il a aussi entreprise auprès de 500 communes qui auraient selon lui oublié l'inscription de leurs soldats alors que l'usage est formel. Je cite: « l'Etat qui a la charge morale de tous ceux qui sont tombés pour la France assure « aux Morts pour la France » une équité de traitement par la mention

portée sur l'acte de décès, par l'inscription du nom du défunt sur le monument aux Morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ».

Conformément à cela, La transcription du décès de M. GANTIN Edouard, mort le 17 mai 1915 dans la Drome, à l'âge de 37 ans, a été faite le 29 décembre 1916 à 10h du matin par M. GEVAUX Joseph, Maire de notre commune à l'époque.

La mention « Mort pour la France » a été portée le 15 juillet 1919 par M. GEVAUX, 4 ans après sa mort.

Même, si nous retrouvons les actes d'état civil avec leurs belles lettres calligraphiées, nous ne devons pas oublier qu'au-delà il y a une histoire, un parcours de vie personnelle d'autant qu'il existe des descendants à Saint Jean de Tholome, dans les communes alentour et à Cassaber, commune de 659 habitants dans les Pyrénées Atlantiques située en limite des Landes.

En effet, M. Edouard GANTIN né le 29 Novembre 1877 à St Jean, avec son jumeau Célestin, 2ème au sein de sa mère comme écrit sur l'acte de naissance mais Célestin décède à l'âge de 8 jours.

Fils d'un père cultivateur et d'une mère ménagère, profil type de nos populations à l'époque, parents âgés de 43 et 40 ans, parents qui mourront quelques années plus tard pour le laisser orphelin en 1893 à l'âge de 15 ans ainsi que son frère François de 2 ans son aîné qui deviendra le père de la fratrie tholoméenne à savoir Gervais, Joseph, Léa et Lyonnaz: des prénoms, mais aussi des souvenirs personnels.

15 ans, orphelin: une vie qui commence dans la difficulté. Est-ce cela qui explique qu'Edouard GANTIN est placé domestique à Viuz en Sallaz comme indiqué sur son livret militaire en 1897 à l'âge de 20 ans?

EN 1910 à l'âge de 33 ans, il épouse à Paris, dans le 7ème arrondissement, Mlle MAYE Marie; son acte de mariage précise qu'il est valet de chambre et son épouse cuisinière, fille elle aussi de cultivateur à Cassaber dans les Pyrénées Atlantiques.

De cette union, naît un fils Jean Henri GANTIN en 1912 dans le 14ème arrondissement à Paris, au gré des maisons bourgeoises où ils étaient placés. Ce fils deviendra pupille de la nation à l'âge de 3 ans à la mort de son papa en 1915.

Grâce à ce fils, Jean Henri, Edouard GANTIN né à St Jean de Tholome a une lignée de descendants à Cassaber dans le 64; grâce aux recherches de la famille, j'ai pu parler il y a encore 2 jours à sa petite fille Solange née GANTIN en 1946 devenue Mme MORALES avec 2 enfants et 7 petits enfants.

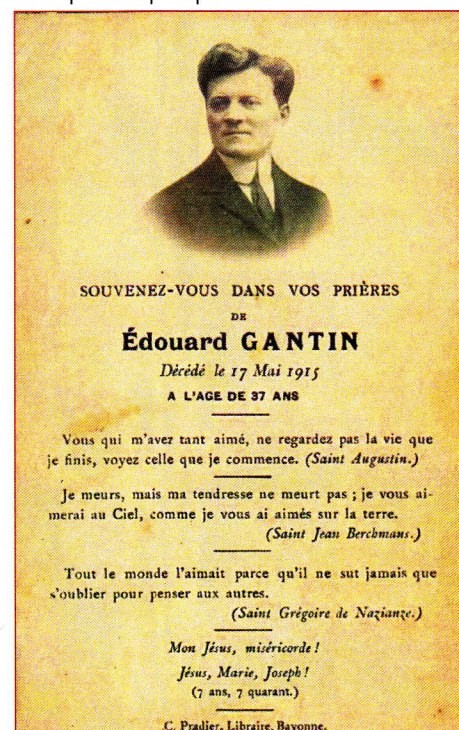
Moment assez magique même si Mme MORALES s'excuse de n'avoir que peu

de souvenirs car elle était beaucoup trop jeune au décès de sa grand-mère; et, à cet âge, on porte peu d'intérêt à l'histoire dans une famille où l'on parle peu de guerre, comme dans toutes les familles endeuillées par des faits de guerre, preuve d'une cicatrice qui ne se referme jamais.

Moment aussi émouvant quand grâce à la petite-nièce d'Edouard GANTIN au travers d'une carte de prière de 1915 nous pouvons mettre un visage sur le soldat GANTIN Mort pour la France: visage que vous pourrez découvrir dans l'exposition.

Moment assez surprenant lorsque Monsieur le maire de Cassaber, M. LANCELOT, me fait parvenir les photos du monument aux morts de sa commune où le nom d'Edouard GANTIN est aussi gravé.

Non, Edouard GANTIN, « Mort pour la France » n'est pas un oublié, les 13 lettres de son nom sont gravées dans le marbre de sa commune de naissance et de sa commune de résidence. Une inscription sur 2 monuments. Même si le marbre fige dans le temps un nom, un prénom; même s'il oblige à une reconnaissance de la nation à tout jamais pour le sacrifice de leur vie dans des lieux de combats lointains ou dans des souffrances horribles; même si les livres d'histoire enseignent aidés par l'implication des professeurs, parce que les 100 années passées nous laissent sans plus aucuns témoins, nous ne devons pas faillir à notre devoir de mémoire car il y a toujours et encore un descendant, un membre de la famille, présent ou absent, ici ou là-bas, dans le 74 ou dans le 64 pour M. GANTIN dont nous parlons plus particulièrement. »



Les Intervillages 2018 à St-Jean-de-Tholome. Une belle réussite



Une météo splendide, 10 joyeuses équipes, une organisation en béton armé, tous les ingrédients étaient là, pour faire de cette rencontre une belle fête sportive.

Le comité d'organisation, piloté par Rachel Betty, a parfaitement coordonné l'ordre des jeux et les passages des équipes. Merci à tous pour leur implication.

Cette année, 6 épreuves étaient proposées aux équipes, dont les toujours impressionnants tirs à la corde, ainsi que des questions de culture locale.



Voici le résultat de ces jeux :

1. Viuz-en-Sallaz (169 pts)
2. Ville-en-Sallaz (164 pts)
3. Bogève (152 pts)
4. **St-Jean-de-Tholome (144 pts)**
5. Onnion (141 pts)
6. St Jeoire (126 pts)
7. Mieussy (123 pts)
8. Mégevette (122 pts)
9. Bellevaux (116 pts)
10. La Tour (102 pts)



Bravo à toutes les équipes pour leur participation et leur fair-play. Bravo à Viuz pour la belle victoire sur fil contre Ville. Et enfin bravo à notre équipe de St Jean pour sa jolie performance.



FLORIAN MAURE



Jeune garçon âgé de 4 ans à son arrivée en 2004 d'Haïti, il a rejoint sa famille tholoméenne pour intégrer scolarité, loisirs, implication dans

les associations. A la suite de ce parcours et très logiquement, il a souhaité intégrer les pompiers volontaires de la caserne Jean Marc Chavanne de St Jeoire. A l'occasion de la sainte Barbe, ce samedi 1^{er} décembre, c'est avec plaisir que nous lui avons remis la distinction 1^{ère} classe après 2 ans de présence en tant que volontaire sapeur-pompier. Aujourd'hui, il est donc titulaire afin d'accéder dans un an au grade de caporal.

MÉLANIE MAGREAU



La jeune demoiselle du haut de ses 19 ans et résidant depuis son enfance à St Jean de Tholome est arrivée 2^{ème} dauphine de l'élection Miss Prestige Pays de Savoie le 8 décembre 2018. Grâce à cette écharpe elle participera à divers événements avec la Miss.

William Meyer, jeune pépite du rugby



Saint-Jean-de-Tholome peut se targuer d'avoir quelques jeunes concitoyens au parcours discret mais néanmoins admirable. Ainsi en est-il de William Meyer, né en 2000 et habitant Chez Bérourd.

Passionné de rugby, William a joué 10 ans au rugby club d'Annemasse, avant de partir dès 2017 au Servette Rugby Club, dans l'équipe U19 qui joue dans le championnat de France.

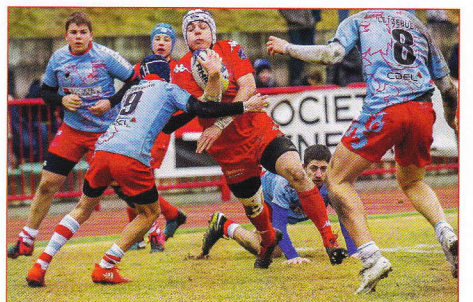
Repéré en niveau de la Fédération Suisse de rugby, William a été intégré dans l'Equipe Suisse des U19 qui a participé aux championnats d'Europe de rugby à 7, en Hongrie le 1^{er} et 2 septembre 2018.

Cette équipe a remporté une victoire historique, en gagnant en finale contre la République tchèque.

Cette victoire permettra à la Suisse de jouer en 2019 dans le championnat d'Europe de la plus haute division contre des adversaires tels que l'Angleterre ou l'Equipe de France, et également de rejoindre le groupe de qualification pour accéder aux prochains jeux olympiques de la jeunesse.

Pour être à ce niveau, William effectue depuis des années 4 entraînements par semaine. D'abord en alternance dans son lycée en section rugby à Grenoble et auprès de son club, et maintenant en permanence auprès du Servette Rugby Club, il s'astreint à cette discipline indispensable. Les week-ends sont consacrés aux rencontres dans toute la Suisse et dans la région Rhône-Alpes.

Nous souhaitons un avenir radieux à William et à son club.



Félicitations à tous ces jeunes qui s'évertuent à réussir, en toute discrétion et humilité.



PAYSALP

« LES MURS ONT DES OREILLES... »

Souvenons-nous des hôtels, restaurants, pensions, cafés, des établissements témoins des petites et grandes histoires du village.

« Souvenirs de nos villages » ce sont des séances de discussions et ateliers participatifs proposés par l'écomusée Paysalp sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Quatre Rivières et les communes adhérentes à l'écomusée. Le but est d'expérimenter le patrimoine d'ici et d'ailleurs.

Dans ce cadre, l'écomusée choisit en concertation avec les élus, les associations patrimoniales, les personnes ressources du territoire une thématique qui reflète l'identité de la commune dans laquelle aura lieu la séance. Saint Jean de Tholome, tout comme ses hameaux, était connu jadis pour ses nombreux cafés, restaurants, lieux de sociabilité. Aussi c'est cette thématique que nous vous proposerons de (re)découvrir.

La construction de la séance se veut participative. Elle se fait donc avec et par les personnes ressources qui souhaitent contribuer.

La municipalité a souhaité inscrire les élèves de l'école primaire au cœur du projet. Ainsi, le 3 avril 2019, c'est leur travail qui sera présenté aux habitants avec l'appui technique de Paysalp.

L'écomusée aura au préalable fait deux interventions : une séance de sensibilisation aux patrimoines en classe, « Chasseurs de souvenirs », et une sortie sur le terrain à la découverte d'un lieu de sociabilité. A l'issue de ces deux interventions, les élèves travailleront en classe la thématique.

Pour découvrir leur travail rendez-vous en avril 2019.

La programmation culturelle « Souvenirs de nos villages » s'inscrit dans le programme intitulé « Don de mémoire » réalisé par l'écomusée auprès des communes de la CC4R et des communes qui sollicitent l'appui de Paysalp pour mettre en place des actions de collectes patrimoniales et des projets de valorisation. Si, vous aussi, vous possédez des documents, photographies, affiches, sur la thématique, n'hésitez pas à les apporter lors de la séance du 3 avril, ou à prendre contact avec Paysalp.

Contact : **Lucinda Perrillat-Boiteux :**
pci@paysalp.fr
ou **Virginie Antoine Milhomme :**
doc@paysalp.fr /04 50 35 85 18

Animation ENS du Môle par Paysalp



Samedi 22 septembre, l'âne Plumeau a servi de guide aux petits et grands lors de la grimpe au massif de Môle. Une trentaine de participants sont venus écouter des contes en chemin, puis la musique de l'Alpe à l'alpage. La pause musicale s'est terminée par une lecture de tome haute en couleurs, invitation à déguster quelques fromages locaux. Les plus jeunes ont pu remporter des crottes de dahu en participant à un jeu de piste, sur le chemin du retour.



Un grand merci à tous les intervenants présents ainsi qu'à la Communauté de communes des 4 rivières, pour sa présence et son intervention !

Cette balade était organisée par Paysalp et portée par la Communauté de communes des 4 rivières, dans le cadre des rendez-vous nature soutenus par le département Haute-Savoie dans les espaces naturels sensibles.

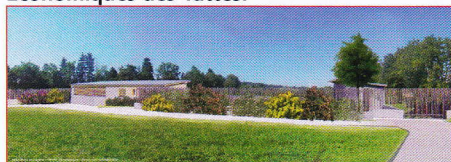
En 2019, une balade familiale sera organisée au mois de juillet (sous réserve de confirmation) au départ de Saint-Jean-de-Tholome. Le thème sera « croquer, dessiner... le Môle pour petits et grands. A vos crayons...



Actions de la CC4R au 2nd semestre 2018

1. Extension de la Zone d'Activités des Tattes : Une deuxième déchetterie pour le territoire

L'intercommunalité va se doter d'une nouvelle déchetterie dans le cadre de l'aménagement d'une extension de la Zone d'Activités Economiques des Tattes.



Afin de développer le tissu économique local, les élus ont adopté le principe d'extension de la Zone d'Activités sur la commune de Peillonex. Une partie de cette extension sera destinée à l'installation d'entreprises sur la Zone d'Activité. Une nouvelle déchetterie sera construite dans ce périmètre afin d'assurer un site de recyclage à proximité d'une grande partie des habitants des Quatre Rivières. Cet équipement sera aménagé dans les mêmes

configurations que celle de Saint-Jeoire afin de diversifier les types de déchets collectés.

2. Le Tétralyre du Môle comme indicateur de qualité environnementale



Le Môle abrite une population de tétras-lyre ou petit coq de bruyère, qui est suivie depuis les années 90 par les chasseurs. L'ensemble des collectivités du Môle a lancé une opération

Actions de la CC4R au 2nd semestre 2018 (suite)

dans le cadre Contrat Vert et Bleu Arve-Porte des Alpes, visant à comprendre et agir pour la population de tétras-lyre du massif.

Le tétras-lyre (*Tetrao tetrix tetrix*) est une espèce emblématique des Alpes, considérée comme une espèce « parapluie », c'est-à-dire un indicateur de la qualité environnementale des espaces montagnards. Plusieurs méthodes d'études ont pu être mises en place.

Dans un premier temps, un repérage d'indices d'hivernage du tétras-lyre a été réalisé. Au final, en hiver, les tétras-lyres sont présents sur 180 ha, soit 47 % de la surface prospectée avec une forte préférence pour les versants nord et nord-ouest. Ces résultats font du Môle un véritable refuge pour que ces oiseaux se protègent de l'hiver.

Puis, l'opération a consisté à compter le nombre de coqs qui chantent pendant la période de la parade nuptiale. Le meilleur résultat obtenu en 2018 est de 22 coqs dénombrés sur les 450 ha de zones potentiellement favorables, soit une densité de 4,9 coqs/100 ha. Ce résultat est plutôt bon puisque la moyenne départementale se situe entre 1,5 et 1,7 coq pour 100 ha.

Les comptages dits « au chien d'arrêt » permettent quant à eux d'évaluer la reproduction des tétras-lyres, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de jeunes tétras-lyres de l'année et le nombre de poules levées. Ainsi, en 2018 on estime qu'il y a eu environ 1,25 poussin par poule. Ce résultat est en dessous de la moyenne départementale pour cette année (1,7). Les résultats sont d'autant plus décevants que seuls 5 poussins ont été observés sur tout le secteur.

Enfin, il a été procédé au diagnostic des habitats de reproduction. Bien qu'il y ait peu de sites offrant les meilleures conditions possible à la reproduction des tétras-lyres, les milieux favorables constituent un ensemble cohérent puisqu'ils sont reliés les uns aux autres et permettent probablement aux oiseaux d'aller facilement de l'un à l'autre.

Les résultats du suivi de la population doivent maintenant être interprétés, notamment pour comprendre pourquoi la reproduction est aussi faible sur un site très utilisé en hiver et au moment de la parade nuptiale et pour mettre en place des actions d'amélioration des conditions de vie du tétras-lyre.

3. Le lac du Môle entièrement accessible !



Les élus des Quatre Rivières ont convié l'ensemble des financeurs à l'inauguration des aménagements sud Lac du môle le samedi 22 septembre dernier. L'occasion était de découvrir les derniers travaux effectués cet été comme l'installation de garde-corps, la refonte du cheminement du lac ou la construction d'un refuge pour la faune du lac. Tous les élus

ont pu saluer les efforts entrepris pour rendre accessible ce site naturel.

Depuis 2 ans, sont entrepris de nombreux travaux autour du lac afin de le rendre accessible à tous les publics et permettre la découverte des richesses de cet espace naturel. Un espace pique-nique, accessible aux personnes en situation de handicap, comprenant un sanitaire, avait été construit en bordure du lac. Un local technique et une nouvelle vanne permettant une régulation du niveau d'eau du lac ont été aménagés en fin d'année 2017.

Cette année, de nouveaux travaux ont pu être menés :

- Le chemin entourant le lac a été entièrement réhabilité pour permettre la circulation des fauteuils roulants et des poussettes ;
- Des garde-corps ont été installés sur les parties les plus glissantes du cheminement au niveau des passerelles en bois ;
- La création d'un refuge pour l'avifaune du lac permet de nourrir les canards et autres oiseaux d'eau au plus fort de l'hiver sans qu'ils soient à la merci des prédateurs. Afin de diversifier la faune du lac, 8 couples de canard de 4 espèces différentes et adaptées au site ont été introduits ;
- L'installation d'une nouvelle fontaine ;

Toutes ces opérations ont bénéficié de l'aide financière de l'Etat, du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et du Conseil départemental de la Haute-Savoie. Les élus locaux ont ainsi fait découvrir aux représentants de ces instances, les aménagements de ce site très prisé lors d'une inauguration officielle fin septembre. Dans leurs discours respectifs, tous ont encensé la qualité des ouvrages proposés et l'accessibilité exemplaire de ce site naturel.

4. Toujours plus de demandes de places en crèches !



La Commission d'Attribution des Places s'est réunie le 19 octobre pour analyser et valider les demandes des familles pour un accueil en crèches sur le territoire. Beaucoup de familles n'ont pu être satisfaites compte tenu des nombreuses demandes.

Le territoire intercommunal dispose de 5 crèches dites établissements multi-accueils, répartis sur 4 communes, représentant au total 144 places en accueil dit régulier. Gérées par La Maison Bleue, ces structures collectives constituent une part importante des modes de garde sur le territoire auquel il faut ajouter la micro-crèche de Saint-

Jean de Tholome et les 143 assistants maternels et gardes à domicile.

Une commission d'attribution des places composée des représentants des 11 communes est chargée d'étudier toutes les demandes de placement formulées par les familles pour un accueil régulier, d'arrêter la liste des demandes et d'attribuer les places en structures accueil collectif en fonction des places disponibles et des critères d'attribution. Cette démarche s'inscrit dans les objectifs de la Prestation de Service Unique de la Caisse Nationale d'Allocations familiales.

Pour cette séance, la commission a étudié 87 dossiers de demande de places. Seules 14 demandes ont pu être accordées, le reste des places étant déjà occupées. La commission a ensuite travaillé sur la modification des critères d'admission afin de faciliter l'analyse des dossiers déposés.

5. Un calendrier festif et culturel en Quatre Rivières

Concerts, spectacles en tout genre et pour tous les publics, conférences, lectures, ateliers, expositions, fêtes locales, salons, festivals, cinéma... Ça se passe tout près de chez vous et vous n'êtes pas toujours informés !

Savez-vous que votre territoire foisonne de propositions d'acteurs locaux dynamiques qui font preuve d'inventivité et de créativité ?

Ces acteurs (associatifs, communaux ou intercommunaux) œuvrent tout au long de l'année pour vous proposer une programmation culturelle et festive variée, originale et de qualité. Pour mettre en lumière ces initiatives des lieux de culture de proximité et diffuser l'information sur le territoire, un calendrier des manifestations recense tous les événements incontournables sur les 11 communes. N'hésitez pas à les consulter sur les sites de vos communes ou sur l'agenda du portail IDELIRE à l'adresse suivante : <http://bibliotheque.cc4r.fr>.

6. Signature d'un Contrat Territoire Lecture pour le réseau des bibliothèques



Depuis la création du réseau Idélire, les services de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes ont toujours soutenu financièrement ses actions. Cet accompagnement financier s'est concrétisé dernièrement par la signature d'un Contrat Territoire Lecture, dispositif triennal d'aide à la programmation culturelle du réseau des bibliothèques des Quatre Rivières.

La signature du contrat s'est déroulée le 12 octobre dernier à la bibliothèque de Viuz-en-Sallaz. Il s'agissait d'un événement important pour le territoire du fait de l'aide financière apportée par l'Etat pour « faire vivre » la culture en zone



rurale. Cela permettra de proposer un programme d'animations en direction de tous les publics pendant 3 ans.

Cette aide d'environ 10000 euros permet d'organiser un programme itinérant dans différentes bibliothèques du réseau avec comme un fil conducteur cette année « Et si on prenait le temps ».

Au programme: La résidence de l'auteur Ahmed Kalouaz sur le territoire pour 1 mois avec des rencontres lectures et ateliers d'écriture itinérants, la résidence de Betty Bone, auteure-illustratrice qui animera des ateliers d'illustration itinérants pendant 1 mois, des ateliers scientifiques sur le thème du temps pour les enfants, des rencontres poésies, slam, BD, des débats et des conférences. Ces animations se termineront par la nuit de la lecture prévue le 19 janvier 2019, qui aura lieu à la salle de la Halle de Viuz-en-Sallaz. Au programme, un rendez-vous ouvert à tous avec des auteurs, des spectacles et des expositions (programme en cours) intitulé « Quand les livres relient ».

7. Festival « Pleines lunes », 1^{ère} programmation culturelle au château de Faucigny



Plus qu'une nouvelle programmation culturelle sur le territoire de la CC4R, un état d'esprit est né pour les trois soirées du festival « Pleines lunes ». Trois invitations au voyage aux sonorités multicolores, des voix qui se sont croisées pour des soirées qui ont rassemblé plus de 460 personnes.

Les élus ont lancé une première programmation culturelle au château de Faucigny intitulée Festival Pleines Lunes. Des spectacles en tous genres ont été proposés lors des 3 soirées de pleine lune de l'été 2018. L'objectif était d'attirer un public nouveau sur un site emblématique du territoire afin de partager le plaisir de mots, de la musique, des sonorités et fêter l'été en toute convivialité dans un site d'exception.

Le pari était audacieux compte tenu de l'originalité de la programmation. Malgré tout, ces 3 soirées ont attiré de nombreux spectateurs. Le public fidèle n'a pas hésité à se rendre au château par tous les temps, à flâner et à s'émouvoir ensemble. Le site aménagé pour l'occasion a permis à de nombreux habitants de découvrir les richesses et la beauté des lieux tout en profitant d'un spectacle vivant de qualité. Les acteurs et spectateurs se sont ainsi retrouvés en toute simplicité pour profiter de moments précieux où le soleil a rendez-vous avec la lune.

Les élus travaillent actuellement pour rééditer cette programmation en 2019. De nouveaux lieux insolites de représentation sont à l'étude.

8. De nouveaux déchets triés pour le territoire



De nouveaux points de collectes installés sur le territoire accueillent vos déchets textiles et vos bouchons. Ces deux nouvelles collectes permettent de financer des actions en faveur d'associations, tout en participant à la réduction des déchets par la valorisation des textiles et leur réutilisation.

La collecte des bouchons

Les deux déchetteries du territoire de la Communauté de Communes des Quatre Rivières viennent de s'équiper collecteurs à bouchons. Récupérés par les bénévoles de l'association Bouchon 74, ces bouchons seront ensuite revendus à des recycleurs. L'argent ainsi collecté servira à soutenir l'acquisition de matériel pour les personnes handicapées (fauteuils roulants, lits médicalisés, etc.).

Quels sont les bouchons à collecter? Tous les bouchons en plastique qui se vissent ou se clipsent sur les flacons et bouteilles alimentaires ou ménagers. Sont collectés également les bouchons en liège ou en plastique des bouteilles de vin. Les bouchons métalliques ne seront pas collectés.

La collecte des textiles

La collecte des textiles, linges et chaussures est une collecte à vocation sociale. Mise en place en janvier 2018, elle a permis via les 12 bornes implantées sur le territoire, de collecter plus de 50 tonnes de textiles en 8 mois. La collecte est assurée par l'association Alvéole, qui favorise l'insertion par le travail et la formation en permettant à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle.

Les textiles collectés seront triés suivant leur état d'usure. Les plus abîmés seront transformés en chiffons, ou broyés pour fabriquer de l'isolant thermique et phonique. Ceux en bon état seront vendus dans des friperies à moindre coût.

9. Un point sur les finances intercommunales

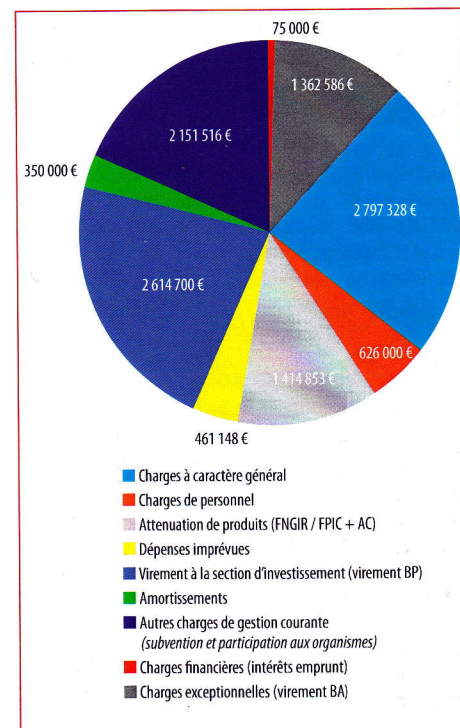
Le budget intercommunal principal de l'intercommunalité pour 2018 s'élève à 11 853 131 euros en section de fonctionnement et 6 150 457,85 euros en investissement.

Les ressources des 4 Rivières proviennent en majorité:

- D'un cumul d'excédents des années passées afin de financer les grands projets

d'investissements du mandat comme les 2 nouvelles déchetteries, les zones d'Activités économiques ou les actions de valorisation de nos espaces naturels (3,8 millions d'euros);

- D'une fiscalité auprès des ménages et des professionnels (5,7 millions);
- De subvention et d'aides de l'Etat (1,9 million);



Des recettes fiscales inchangées

Les taux intercommunaux des impôts locaux sont encore une fois inchangés et s'établissent à 4,07 % pour la Taxe d'Habitation, 2,69 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti et 13,74 % pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Il en va de même pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui connaît une stabilité pour 2018. Enfin, concernant le taux de cotisation foncière des entreprises (CFE), le taux unifié attendu reste inchangé à 27,16 %. Il s'agit de la 2^{ème} année d'application du lissage sur 4 ans.

Des dépenses stabilisées

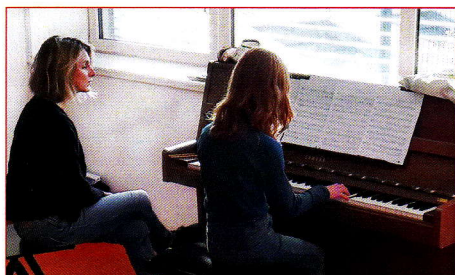
Les charges dites « courantes » et les charges de personnel restent stables par rapport au budget 2017. L'augmentation des dépenses est liée à une augmentation du prélèvement sur nos recettes par l'Etat et par des versements de crédits de fonctionnement en section d'investissement (0,9 million)

Quelques chiffres importants

- 3,2 ans de ratio de désendettement pour une dette 3,4 millions d'euros;
- 1 085 144 euros de résultat net de fonctionnement en 2017;
- 13 agents communaux;
- 296 euros par habitant affecté à des opérations directes d'investissement;

Actions de la CC4R au 2nd semestre 2018 (suite)

10. L'enseignement musical prend une nouvelle dimension en Quatre Rivières



Dans le cadre du développement de l'offre d'enseignement musical sur le territoire de la Communauté de Communes des 4 Rivières, les activités de l'association EMI-Do-Ré qui assurait ce service jusqu'ici, ont été reprises par l'établissement public « Musique en 4 Rivières ». Cette évolution constitue une étape importante dans les perspectives culturelles du territoire. Les objectifs sont multiples : développer les classes existantes, diversifier l'offre d'enseignement, structurer les cursus, alimenter les entités musicales locales en musiciens bien formés, proposer à la population des enseignements de qualité avec un maillage efficace, rayonner sur tout le territoire par des prestations variées... Les axes de développement sont nombreux et cette nouvelle structure s'appuyant sur la cohérence administrative de l'intercommunalité aura les moyens organisationnels pour opérer ces évolutions dans les meilleures dispositions possibles. La rentrée musicale à l'EPIC s'est effectuée la semaine du 17 septembre dernier avec pour l'heure 103 élèves nominatifs inscrits. Les 14

professeurs diplômés dispensent des cours de Piano, Guitare, Chant, Flûte à bec, Violon, Violoncelle, Percussions, Flûte, Clarinette, Hautbois, Saxophone, Cor, Trompette et Trombone ainsi que les cours de formation musicale indispensables à un apprentissage de qualité et l'éveil musical pour faire découvrir ou redécouvrir la magie musicale aux plus petits. Il reste des places disponibles dans certaines de ces classes, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec le nouveau directeur aux coordonnées suivantes :

Laurent Bel

Directeur Ecole « Musique en 4 Rivières »

28, chemin de la Ferme Salliet - 74250 FILLINGES

07 72 55 32 45 - musique4rivieres@cc4r.fr

musique4rivieres@gmail.com

11. Un nouveau terrain synthétique de football pour Saint-Jeoire



En substitution de la commune, la Communauté de Communes vient de terminer la réhabilitation du terrain synthétique de football de Saint-Jeoire. Cet équipement sportif intercommunal a bénéficié d'une réhabilitation totale depuis les derniers travaux de transformation en 2003.

Ce terrain est utilisé par deux clubs de football, soit environ 400 joueurs locaux, mais également par les écoliers et les collégiens. Du fait de cette grande utilisation, les élus ont choisi un sol synthétique performant, répondant à la fois aux exigences de la fédération française de football et aux normes sanitaires en vigueur. Les travaux ont été entrepris pendant l'été 2018, permettant aux 2 clubs de reprendre la saison sur le nouveau terrain. Enfin, des gradins et des travaux de sécurisation du site ont vu le jour afin de permettre au public de profiter des compétitions dans les meilleures conditions. Le coût total des travaux s'élève à 342 842 euros HT, dont 200 000 euros proviennent de la commune de Saint-Jeoire.

12. Une application intercommunale pour se tenir informé !

Déjà présente sur la commune de Fillinges, l'application INFO-FLASH est étendue à l'ensemble des 11 communes du territoire des Quatre Rivières. Une application gratuite qui permet de se tenir informés sur l'actualité importante du territoire.

L'application INFO-FLASH a pour objectif d'alerter et d'informer sur les événements importants du territoire. Téléchargeable gratuitement sur les tablettes et smartphone, cette application facilite la diffusion de l'information des 11 communes. Très utile pour signaler un accident ou pour la fermeture de sites publics, vous pourrez ainsi rester connecté aux informations importantes du territoire. Déjà actif sur Fillinges depuis un an, ce dispositif va être étendu à l'ensemble du territoire des 4 Rivières.

N'hésitez pas à télécharger cette application sur Apple Store ou Google Play !

Les lignes Proxim iTi en temps réel



le réseau qui rapproche

Depuis 2017, la ligne de transport collectif C assure une desserte régulière des communes de Saint-Jeoire, Fillinges, Ville et Viuz en Sallaz à destination du Centre Hospitalier de Findrol et jusqu'en gare de Reignier. Depuis peu les usagers réguliers peuvent télécharger une application leur permettant de visualiser en temps réel les véhicules sur la ligne, consulter les temps d'attente à leur arrêt et même être prévenus en cas de retard ou d'imprévu.

Plus d'informations : proximiti.fr

Toutes les informations de ma ligne 22 en temps réel

Installez dès maintenant l'application Pysae et prenez le prochain car.

[Télécharger sur Google Play](#) [Télécharger sur l'App Store](#)

www.proximiti.fr
contact@proximiti.fr 04 50 25 63 24

Prochain passage à l'arrêt
Consultez les prochains passages actualisés en temps réel.

Info trafic
Anticipez les imprévus avec l'info trafic sur votre ligne.

Favoris
Accédez en un clic aux horaires à vos arrêts ou sur votre ligne.

Vue ligne et géolocalisation du car
Suivez votre car en temps réel sur la carte.

proxim iTi
le réseau qui rapproche

www.proximiti.fr
contact@proximiti.fr 04 50 25 63 24

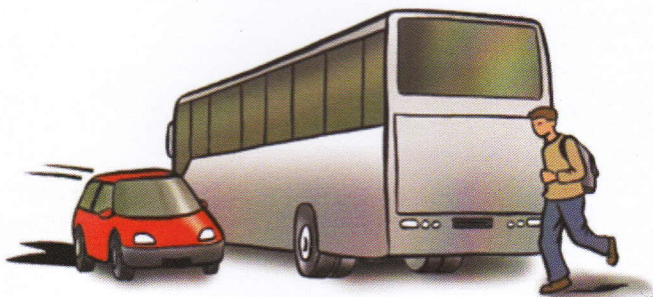


La sécurité des transports scolaires, nous sommes tous concernés !

Avec l'appui de l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public), Proxim iTi vous rappelle les comportements à adopter aux abords des transports scolaires avec une préoccupation majeure : la sécurité de tous !

Automobilistes,

- **Ralentissez** aux abords des arrêts et arrêtez-vous lorsque le car dépose ou prend des voyageurs (art. R413.17 du Code de la route).
- **Anticipez** sur le comportement imprévisible d'enfants sur les points d'arrêt, adaptez votre vitesse.



Elèves,

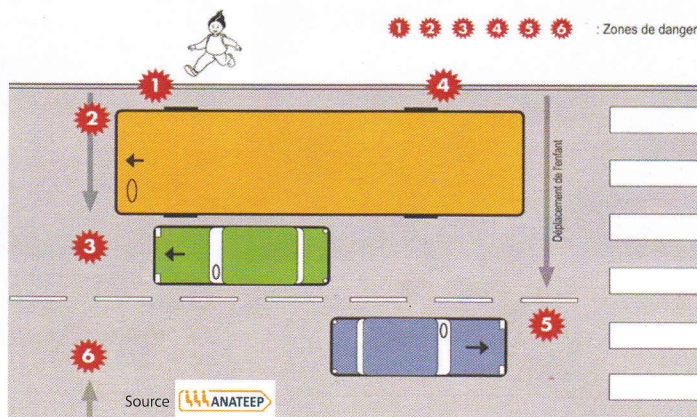
- **Je marche** calmement sur le trottoir ou sur la gauche de la chaussée face aux véhicules, je porte des vêtements clairs et des éléments réfléchissants.
- **J'attends** en retrait sur le trottoir, sans chahuter.
- **Je m'approche** quand le car est arrêté.
- **Je monte** sans bousculade le cartable à la main, je montre ma carte de transport en disant bonjour au conducteur.
- **Je reste assis durant le trajet** : je range mon sac sous le siège, j'attache ma ceinture de sécurité, je ne touche pas aux issues de secours, je ne me lève pas avant l'arrêt complet du car.
- **Je descends calmement**, je ne passe ni devant ni derrière le car, j'attends le départ du car pour traverser.
- **Je respecte** les aménagements du point d'arrêt, le conducteur, les passagers et le matériel.

Les 6 zones de danger autour du car

Aux points d'arrêt, les accidents sont les plus graves.
Sensibilisez vos enfants à ces zones de danger !

Parents,

- **Vous êtes responsables** de votre enfant du départ du domicile jusqu'au point d'arrêt.
- Pour être visible au bord de la chaussée, votre enfant doit porter des vêtements clairs ou des équipements **réfléchissants**.
- Si votre enfant fréquente une **classe maternelle**, vous devez **obligatoirement l'accompagner** jusqu'à la porte du véhicule, et l'attendre au retour.
- Attendez votre enfant **du bon côté** de la chaussée (votre enfant ne doit pas traverser).
- **Devant l'école**, ne stationnez pas en double file ou sur un emplacement réservé aux cars. Ne bloquez pas la circulation.



CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Depuis le 25 octobre 2018, la commune de Viuz en Sallaz peut établir les cartes d'identité et les passeports.

Elle traite les dossiers uniquement sur rendez-vous aux jours et horaires suivants :

- Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Mardi de 8h à 13h
- Mercredi de 8h30 à 11h30
- Jeudi de 14h à 19h
- Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

La plateforme de prise de rendez-vous est accessible depuis le site internet de la mairie

www.viuz-en-sallaz.fr/services/carte-nationale-didentite
ou www.viuz-en-sallaz.fr/services/passeport

MISE EN PLACE DU RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. A compter de 2020, les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin

A titre transitoire, entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin.

A titre d'exemple, pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est donc fixée au 31 mars 2019.

SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles qui organise des manifestations tout au long de l'année afin de financer les projets culturels, sportifs des équipes enseignantes: bus, ski, piscine, voyages...

L'assemblée générale a réuni une quinzaine de parents et a voté un nouveau bureau: Laure Mainetti (présidente), Jérémie Meynet (co-président), Didier Juillard (secrétaire); Christophe Crombez (co-secrétaire), Raphaëlle Gigon (trésorière) et Frédérique Feldmar (co-trésorière).

Pour continuer de contribuer aux succès de nos fêtes, nous vous donnons d'ores et déjà les dates 2018/2019:

- Vente de calendriers
- Vendredi 21 décembre 2018: fête de Noël à partir de 17h30 (buvette, crêpes, rissoles, fruits de mer sur commande)
- Vendredi 15 février: repas à emporter
- Dimanche 28 avril: chasse aux œufs
- Dimanche 12 mai: vide-greniers
- Vendredi 17 mai: vente de fleurs et de plantons
- Samedi 29 juin: fête de l'écoles

En attendant de se croiser à nos manifestations, le sou vous souhaite de belles fêtes, entourés des vôtres et une bonne année 2019.



TOUT CONTE FAIT !



Jean comme aux adultes, par les chemins du Môle, en collaborant avec l'association « A petit pas » ou à la MJC de Viuz. De ce fait, le répertoire des conteurs s'est encore enrichi de contes sur la Nature et les problématiques écologiques, sur la Montagne et le Maroc. Les Conteurs ont également su semer le rire avec

Les Conteurs du Môle sèment leurs histoires au gré du temps et des demandes.

L'année 2018 a été riche en tours de contes dans notre belle région. Ils ont conté aux enfants de St Jean

des contes « coquins » pour grandes oreilles.

Vous pourrez les entendre :

- 27 février 2019 à Viuz-en-Sallaz, MJC
- 30 mars 2019 à la Roche-sur-Foron
- Juillet 2019 à Faucigny
- 14 décembre 2019 les contes de Noël à St Jean

Pour la première fois, les Conteurs du Môle sèment leurs histoires ailleurs, à Entraigues, en Ardèche, lors d'un festival pour conteurs amateurs.

Vous pouvez nous suivre sur www.facebook.com/conteursdumole

Les Conteurs du Môle remercient leur public pour leur fidélité et se réjouissent de les retrouver très prochainement. conteursdumole@gmx.fr

DU NOUVEAU A LA PERISCOL

L'association « Periscol » organise depuis 1998 la garde périscolaire des enfants de l'école primaire de la petite section jusqu'au CM2. Le bureau se compose de parents d'élèves bénévoles et d'une équipe d'animatrices professionnelles pour encadrer les enfants dans l'enceinte même de l'école. Depuis la rentrée de Septembre, l'association a renforcé son équipe avec le recrutement de deux animatrices: Betty qui a longtemps travaillé pour la MJCI de Viuz-en-Sallaz et Christiane.

Marie-Jo, s'occupe de l'accueil des maternelles, Betty des plus grands. Grâce au

soutien de la municipalité, la Periscol est en mesure d'accueillir une enfant en situation de handicap, en permettant le financement d'une Auxiliaire de Vie Scolaire dédiée: Christiane.

Nous vous remercions d'avoir participé à notre vente de vins et de Champagne de cette fin d'année et espérons vous retrouver nombreux lors de notre traditionnelle fête de la musique le 14 juin 2019.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches!

L'ensemble des membres de l'association

Lien 70

L'association LIEN 70 est une chorale créée en 1970, profane et occasionnellement religieuse, qui se produit lors de spectacles et animations diverses (animation du repas des anciens, téléthon, festival de chorale, soutien d'« octobre rose »).

Lien70

Activité familiale, le groupe se compose de membres de 6 à 90 ans. Les instigateurs du début chantent encore, leurs enfants ont repris la suite, les amis des amis sont venus se greffer sur le tronc d'origine. Depuis 2001, le groupe s'est étoffé: 3 maîtresses en chant dispensent leur savoir et leur amour du chant, encadrant 2 groupes; un de 6 à 11 ans et un ensemble d'ados de 12 à 20 ans.

Parallèlement, le groupe pop PANTONE se produit en cabaret et un peu partout dans la région.

Tout ce petit monde se régale... en musique!

Le siège est à PEILLONNEX mais les chanteurs viennent de tout le canton, du haut de BOVERE au bas de GAILLARD.

Tous les 18 mois, un grand repas spectacle a lieu, suivi d'une représentation de PANTONE pour les courageux qui veulent danser. En 2018, le rendez-vous avait été donné le samedi 10 novembre au gymnase de Saint-Jeoire.



Les plus jeunes présenteront leur spectacle le 6 juillet 2019 à la salle des fêtes de PEILLONNEX.

On vous y attend, venez encourager nos graines de prodiges.

La Vice-Trésorière, Annie MOREAU.



Pour nous contacter:

La Présidente: **Ornella BAUD-GRASSET**
Tél. 06 87 06 56 66

E-mail: ornella.grasset@gmail.com

Le Vice-Président: **Claude MARIOTTI**

La Secrétaire: **Adeline BAUD-NALY**

Le Trésorier: **Jean-Claude GROS**

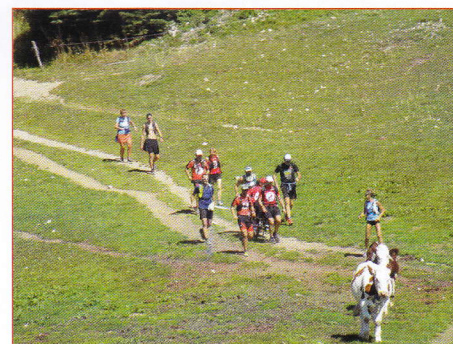
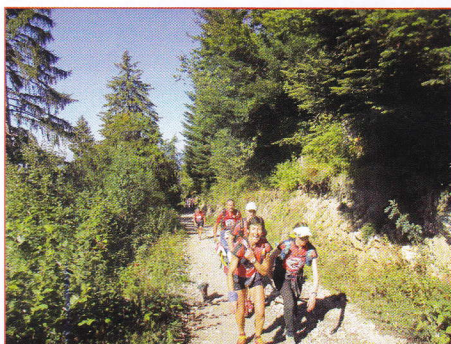


Solhandisep

Cet été 2018, Haut les cœurs Solhandisep a proposé aux personnes handicapées de la CC4R des sorties de loisirs en compagnie de bénévoles : pour satisfaire les amateurs de montagne, des sorties aux Gets pour dévaler les pentes en cingo et pour les amateurs de sensations moins intenses (quoi que), des après-midi belote ou des sorties au restaurant.

Fin août, nous avons pu emmener 5 personnes passer une semaine de vacances en camping au Grau du Roy et profiter des bienfaits de la mer, de jolies ballades et surtout de beaux moments de convivialité et de partage avec les bénévoles.

N'oublions pas non plus la 10^{ème} montée du Môle Solid'air en Septembre, qui a été une belle réussite grâce au beau temps et à tous les courageux pousseurs/ tireurs de joëlettes, accompagnateurs, préparateurs et animateurs que nous remercions.



Si vous voulez plus d'informations, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone **06 81 90 46 01** ou par e-mail : solhandisep@outlook.fr ou à consulter notre site internet : <https://sites.google.com/site/solhandisep>.

Petits Pas : Petite enfance et parentalité

Bien-être, cocooning, tendresse, partage, protection... les enfants de 0 à 6 ans sont au cœur des préoccupations de l'association À Petits Pas.

Accompagner l'enfant

Association loi 1901 à but non lucratif, À Petits Pas œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R), pour promouvoir et défendre l'accueil, l'éducation, les loisirs et l'éveil de la petite enfance, au travers d'activités et d'animations diverses pour les petits et tout-petits.



Et parce que l'apprentissage du jeune enfant va forcément de pair avec celui des parents, nous favorisons également la connaissance et la prévention, par des actions de parentalité de diverses natures.

Des activités pour tous

Éveil musical, initiation à l'anglais, à la langue des signes avec bébé, danse portée, ateliers de psychomotricité, yoga famille et enfant, motricité libre, ateliers de portage... il y en a pour tous les goûts !



Sans oublier nos conférences parentalité sur des thèmes variés (l'alimentation, la fratrie,

les pleurs, la bienveillance, les écrans...), nos ateliers cueillette et confection de produits naturels, nos bourses enfance (prochaine bourse le 23 et 24 mars 2019), ainsi que notre grand festival familial qui connaîtra sa deuxième édition les 6 et 7 juillet 2019.



Fort de son succès de l'an passé, le festival reviendra en effet l'été prochain, pour vous offrir un florilège d'animations sur le thème de l'Enfance en Développement Durable, avec des ateliers, jeux, contes, spectacles... pour tous les âges !

Retrouvez toutes nos activités et animations ponctuelles et régulières, sur le site www.a-petits-pas.fr



À Petits Pas évoque le respect de l'enfant, de son rythme d'évolution, de développement et de progression.

Les Troubadours

Cher(e)s ami(e)s de la musique,

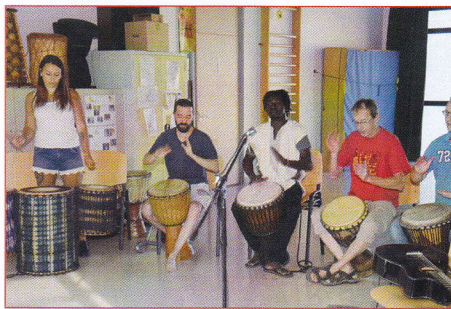
Notre association propose depuis 2002 des cours de musique et de danse dans notre beau village de Saint Jean de Tholome. Nous profitons de cet article pour vous rappeler la programmation des cours pour l'année scolaire 2018/2019 :

- Le lundi vous pouvez pratiquer la guitare avec notre professeur Kresho SENJARIC. Cours individuels à partir de 7 ans, de 16h20 jusqu'au soir. Le tarif individuel pour 30 minutes est de 570 € et de 860 € pour 45 minutes.



- Le lundi soir vous pouvez aussi pratiquer le **Djembé** et la **Danse Africaine** avec notre professeur Ibrahim DIARRA, en partenariat avec la MJCI, aux horaires suivants :
 - Danse Africaine enfants de 6 à 12 ans, cours collectifs de 17h45 à 18h45 au tarif de 160 € par élève,
 - Djembé Ado-Adultes, cours collectifs de 18h45 à 19h45 au tarif de 200 € par élève,
 - Danse Africaine Ado-Adultes, avec Youba TRAORE, cours collectifs de 20h00 à 21h15 au tarif de 250 € par élève, Nota : ouverture des cours collectifs à partir de 6 élèves.

- Le mercredi soir vous sont proposées **danse et relaxation** avec notre professeur Céline MOSSUZ, L'atelier du Mouvement, cours collectif pour Ado à partir de 11 ans le soir de 18h15 à 19h15 au tarif de 210 € par élève.

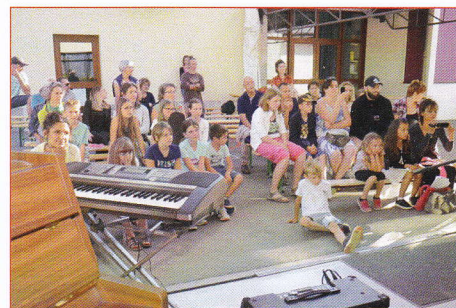


- Le mercredi soir vous pouvez jouer du **piano** avec notre professeur Sandrine PERTIN. Cours à partir de 6 ans, de 19h00 jusqu'au soir ainsi que le samedi à partir de 11h30 jusqu'en milieu d'après-midi. Le tarif individuel est de 490 € pour 30 mn et de 890 € pour 1 heure.



A ces tarifs, se rajoutent les frais d'adhésion à l'association : 15€ en individuel et de 20€ par famille.

Nous remercions l'association PERISCOL pour son invitation à la fête de la musique le 15 juin. Les festivités ont débuté sur les rythmes entraînants du Djembé et du Balafon. Un joli moment de partage sous le signe de la convivialité.



Cette année notre nouveau site internet a vu le jour. Nous remercions Laurent MOCCOZET qui a largement contribué à sa réalisation. Vous y trouverez des informations diverses concernant l'association, les tarifs et les événements à venir.

Par ailleurs, cette année, l'ancien piano a été remplacé. Les élèves apprécient grandement ce nouvel instrument. Nous remercions les personnes qui ont offert ce piano à l'association ainsi que la Mairie de Saint Jean de Tholome qui a pris en charge le déménagement des 2 pianos

Nous remercions également les professeurs pour leur engagement et leur enthousiasme, les élèves pour leur assiduité et le talent dont ils font preuve, l'équipe municipale et le Conseil Départemental pour leur soutien dans nos projets, ainsi que l'ensemble des partenaires qui contribuent de près ou de loin à la vie de notre association.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne et heureuse année 2019, que celle-ci puisse vous apporter tout ce que vous souhaitez

N'hésitez pas à nous contacter par mail les-troubadours-sjt@live.fr ou par téléphone au 06 21 20 34 34 (Didier JUILLARD) nous vous ferons part des disponibilités, sachant que vous pouvez débuter la pratique d'un instrument ou de la danse en cours d'année scolaire. N'hésitez pas à le consulter sur : <https://lestroubadours74250.blog>

ANNÉE 2018 BIEN REMPLIE POUR LES SAN DIANNIS

Le club des anciens a en effet tenu la buvette du marché en mai, a participé activement aux jeux inter-villages, à St Jean fin août et a organisé le 1^{er} décembre son magnifique marché artisanal de Noël qui eut un grand succès. Merci aux bricoleuses et aux bricoleurs du club d'avoir confectionné de magnifiques objets et décorations de Noël et merci aux pâtisseries pour les délicieuses rissoles, les bricelets et gâteaux confectionnés.

En plus de ces activités, le club a continué à organiser ses rencontres jeux, dans la salle de la cantine, prêtée par la municipalité et ses repas au restaurant.

Le club lance un appel à toutes les personnes intéressées pour venir nous rejoindre et partager de bons moments conviviaux.





Association Oxalis

Ane & nature

Une année se termine, riche en événements et en émotions.



Notre petit journal d'information récapitule chaque année les activités de l'association Oxalis qui œuvre dans différents domaines liés au soutien en Afrique, à la musique, aux spectacles, aux randonnées et centres de vacances avec les ânes (en canoë cette année, sans les ânes!...) Vous le trouverez sur le site www.oxalis-nature.com avec plein d'autres info et nouvelles nous concernant.

Nous sommes soutenus par de nombreux partenaires qui participent à nos animations et manifestations. Certains sont là depuis le début, d'autres nous ont rejoints et c'est toujours dans un esprit de complicités et d'action que nous nous retrouvons. La plupart des bénéfices tirés de ces activités permettent de financer des projets en Afrique et notamment la rénovation d'un dispensaire dans un petit village du Burkina Faso. En 2018, ce sont plus de 100 adhérents qui

ont participé aux activités de l'association et principalement des amis de Saint Jean de Tholome, ce charmant petit village blotti au pied du Môle. Sans votre aide, nous ne sommes plus grand-chose et nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre précieux soutien.



Cette année 2019 s'annonce encore passionnante avec de nouveaux centres de vacances enfants en canoë dans l'Hérault et ados à vélo en Hongrie, des spectacles et des concerts, de nouveaux projets en Afrique. En effet un groupe de jeunes se prépare pour travailler, rencontrer, échanger et étudier dans plusieurs villages du Burkina.

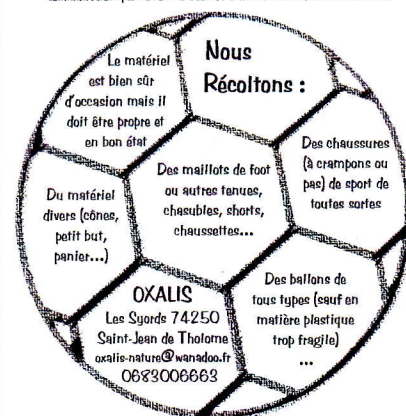
Notre grosse action de cet automne/Hiver est OXBall qui prend la forme d'une récolte cette année. Nous récupérons tout matériel de sport (ballon, maillot, chaussures, tenue, chasubles...) propre et en bonne état.

Nous serons présents cette année dans des

actions que nous apprécions particulièrement comme le festival Oxafrican de théâtre, la Môlinette et un nouveau spectacle (Pareil, Pas Pareil). Sans compter tous les concerts prévus avec le groupe OX! Notre boutique et notre site sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

OXBall - Récolte de matériel de sport pour le Burkina Faso 2018

Au Burkina Faso comme partout dans le monde, le sport est un moyen d'expression, de défoulement et de détente. Il est présent partout : à l'école, dans la rue, à la maison... C'est un facteur de lien social ! Pour favoriser sa pratique, nous organisons auprès des clubs de sport mais aussi des familles, une grande récolte que nous allons distribuer aux communautés sportives et scolaires du Burkina. Merci de nous contacter.



Le Pré aux Livres : Bibliothèque associative municipale de St-Jean de Tholome

Notre équipe continue d'animer la bibliothèque et de proposer des animations culturelles de proximité avec Idélire, le réseau des bibliothèques de la CC4R :

- Nous avons reçu l'illustratrice Betty Bone pour un atelier, le Jeudi 15 Novembre 2018, auquel ont participé une quinzaine d'enfants et de parents.
- Nous avons reçu le musée de l'horlogerie de Cluses qui a proposé à une dizaine d'enfants un atelier, « secrets d'horlogers », avec la fabrication d'une horloge, le 6 décembre 2018.
- Nous avons proposé deux ateliers d'écriture animés par l'écrivain Ahmed Kalouaz en résidence sur le territoire du réseau des bibliothèques. Le premier a eu lieu la matinée du samedi 21 juillet 2018 avec une dizaine de participants. Le second s'est tenu toute la journée du samedi 13 octobre avec une douzaine de participants.
- Nous continuons notre participation au prix littéraire pour ados alTerre Ado 2018-2019 en collaboration avec le collège de St-Jeoire et les bibliothèques de Fillinges, Viuz et St-Jeoire. Cette collaboration donne lieu à un club de lecture ados commun qui se réunit régulièrement à la bibliothèque de Fillinges.

- Deux cafés lecture ont eu lieu les 16 juillet 2018 pour proposer et échanger des lectures pour les vacances d'été et le 16 Novembre 2018 pour faire le point sur les sorties de la rentrée littéraires.
- Nous participons aussi au prix littéraire « La vache qui lit » dans le cadre du festival « Au Bonheur des Mômes ». La sélection des livres du prix sera disponible prochainement sur nos rayons.

Nous aurons le plaisir de vous présenter toutes les activités du réseau des bibliothèques lors de la Nuit de la Lecture le Samedi 19 Janvier de 14 heures à 23 heures à la halle à Viuz-en-Sallaz (dans le bâtiment de la MJCI). Au programme, des lectures, des illustrations, des rencontres et dédicaces avec des auteurs, des contes, une bibliothèque humaine et d'autres animations... L'illustratrice Betty Bone et l'écrivain Ahmed Kalouaz qui sont restés en résidence sur notre territoire pendant un mois dévoileront leurs travaux. Les productions qui ont été réalisées pendant les ateliers qu'ils ont animés dans toutes les bibliothèques du réseau seront aussi présentées.

Nous vous rappelons aussi que nous vous accueillons dans nos locaux 3 fois par semaine, le lundi et le jeudi de 16 à 18 heures

et le samedi de 10 à 12 heures. Vous avez accès aux documents de la bibliothèque ainsi qu'à ceux des 9 autres bibliothèques du réseau de la CC4R.

Vous pouvez nous suivre sur le portail du réseau Idélire : <http://bibliotheque.cc4r.fr/> ainsi que sur les pages Facebook de la bibliothèque : <https://www.facebook.com/lepreaulivres/> et du réseau : www.facebook.com/ReseauIdelire/.



INFOS PRATIQUES

Mairie

Le Conseil Municipal se tient le premier lundi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous le jeudi et le samedi.

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Mardi : 14 h - 17 h (ouverture administrative)
- Jeudi : 16 h 30 - 19 h
- Samedi : 8 h 30 - 11 h

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

(sauf les mercredis, jeudis et vendredis).

Adresse

Chef-lieu - 74250 Saint-Jean de Tholome

Tél. 04 50 95 10 38 - Fax 04 50 95 14 46

Courriel : mairie@stjeandetholome.fr

Site internet : www.stjeandetholome.fr

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

- Le lundi de 16 h 15 à 18 h
- Le jeudi de 16 h 15 à 18 h
- Le samedi de 10 h à 12 h

Pendant les vacances scolaires la bibliothèque est ouverte :

- Le samedi matin de 10 h à 12 h

Consultez notre blog : lepreauxlivres.

eklablog.com

Architecte-conseil

Doit être consulté en mairie de Saint-Jeoire en Faucigny le 3^e vendredi de chaque mois.

Prendre rendez-vous auprès de M. HOARAU, secrétaire de Mairie de Saint-Jean de Tholome.

Assistante sociale

Reçoit le mardi matin et le vendredi matin, à Saint-Jeoire, immeuble « Les Tilleuls », avenue de la Tour de Fer (à côté du Centre de Vacances « Le Nid »).

Sur rendez-vous, tél. 04 50 35 35 90.

ADMR du Môle

73, place Germain Sommeiller

74490 Saint-Jeoire

(au 1^{er} étage de la salle des fêtes, en face du Trésor Public) - Tél./Fax 04 50 35 99 17

CC4R - Communauté de Communes des 4 Rivières

Siège : Mairie - 74250 Marcellaz

Tél. 04 50 31 46 95

Fax 04 50 31 68 12

Site internet : www.cc4r.fr

Informations EDF

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant :

810 333 074, qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

SRB

- Tél. 04 50 95 71 63

- Astreinte eau : 07 88 40 92 24

- Astreinte assainissement : 06 77 04 19 50

Déchetterie (sites de Saint-Jeoire et Fillinges)

Horaires FILLINGES

	HORAIRES D'HIVER du 1 ^{er} novembre au 31 mars	HORAIRES D'ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 31 octobre
Lundi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Mardi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Mercredi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Jeudi	Fermée	13 h - 18 h 30
Vendredi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30*
Samedi	9 h - 12 h* / 13 h - 16 h 30*	9 h - 12 h* / 13 h - 18 h 30*

Horaires SAINT-JEOIRE

	HORAIRES D'HIVER du 1 ^{er} novembre au 31 mars	HORAIRES D'ÉTÉ du 1 ^{er} avril au 31 octobre
Lundi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Mardi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Mercredi	Fermée	13 h - 18 h 30
Jeudi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30
Vendredi	13 h - 16 h 30	13 h - 18 h 30*
Samedi	9 h - 12 h* / 13 h - 16 h 30*	9 h - 12 h* / 13 h - 18 h 30*

* Professionnels : accueil interrompu à partir de 15 h le vendredi jusqu'au samedi inclus.

Déchetterie fermée les dimanches et jours fériés.

Les usagers doivent se présenter au plus tard 10 minutes avant la fermeture des déchetteries.

Etat civil (depuis le 22 juin 2018)

Décès

ALLAMAND Gérard, Marcel

7 août

VIGOREUX Marie

13 octobre

VESIN Gérard, Albert

25 novembre

ST JEAN DE THOLOME

CONTAMINE SUR ARVE

PASSY

Naissances

JESPIERRE Pacôme, Ange, Ghérasim

25 juin

COSTA Nina

26 juin

NAVET Gabin

1^{er} août

PETITJEAN Lana, Marie

28 août

CHAFFARD Olivia, Evelynne, Alicia

8 octobre

CHAFFARD Charlène, Nathalie, Aurélie

8 octobre

BAUDET Clara

30 octobre

DACHICOURT CARME Gaspard, Pierre, André

5 novembre

CAMOUS Yliam, André, Léo

30 novembre

FOREL Valentin, Pascal, Roland

8 décembre 2018

SALLANCHES

ANNEMASSE

CONTAMINE SUR ARVE

CONTAMINE SUR ARVE

CONTAMINE SUR ARVE

CONTAMINE SUR ARVE

CONTAMINE SUR ARVE

CONTAMINE SUR ARVE

CONTAMINE SUR ARVE

CONTAMINE SUR ARVE

Mariages

GRANDO Carole, Martine

8 septembre

VOYDEVILLE Sébastien

8 septembre

HASSAN AL FARIS

13 octobre

CAMOUS Adrien, Michel, Martin

13 octobre

